

**THENEUILLE – PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 25 Juillet 2023**

1. Le conseil municipal valide les décisions du maire concernant l'avenant pour le marché public de la cure.
2. Travaux de la cure :
  - a/ La réception des travaux aura lieu le 11 septembre 2023
  - b/ Pour l'élaboration du règlement intérieur du gîte nous demanderons l'appui des Gîtes de France.
  - c/ Validation de la demande de fond de concours à la Com Com, plafonné à 10 000€, pour l'aménagement intérieur du gîte.
3. Présentation de la liste des exposants pour le marché d'été du 13 août.
4. Modification des statuts Sivom.
5. Questions diverses :
  - Présentation du site internet terminé. La demande du nom de domaine est en cours, Il sera en ligne très prochainement.

... / ...